



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/43

**Réunion du 4 juillet 2023 à 19h00
Sous la Présidence de de Mme Françoise PAYEN**

Date de convocation : 26/06/2023

Date d'affichage : 26/06/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 18

Votants : 23

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Pascal COLSON a donné pouvoir à Jean-Baptiste MACHINET, M. Yann DUGARD a donné pouvoir à Nathalie MAROTEAUX, Mme Annie FESTUOT a donné pouvoir à Hubert RENOLLET, Mme Patricia LESUEUR a donné pouvoir de vote à Françoise PAYEN, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER.

Secrétaire de séance : M. Dominique CARPENTIER

Objet : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL 2023

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2023/23 du conseil municipal du 28/03/2023 adoptant le budget principal 2023 ;

Considérant la nécessité de procéder à une décision modificative du budget principal 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- D'APPROUVER la décision modificative au profit du chapitre 012 - Charges de personnel

Budget principal

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 12, article 64111, Rémunération principale : + 21 000 €

Chapitre 12, article 64118, Autres indemnités : + 3 500 €

Chapitre 67, article 678, Autres charges exceptionnelles : - 24 500 €

.../...

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

19 JUL. 2023

19 JUL. 2023

- D'AUTORISER le Maire à signer tous actes et pièces administratives nécessaires à l'application de cette délibération

La 1^{ère} adjointe,

Françoise PAYEN



Le Secrétaire de séance

Dominique CARPENTIER

